

6

LOUVRE

Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre

Séance du 12 mars 2026

DELIBERATION

Avenant au contrat pluriannuel d'objectifs et de performance

Vu l'article 17-2° du décret n°92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Établissement public du musée du Louvre ;

Le conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre approuve l'avenant au contrat pluriannuel d'objectifs et de performance 2020-2024.

Christophe Leribault
Président du conseil d'administration